

14 FORUM PUBLIC

MON OPINION

Il n'est pas trop tard

Georges Arsenault
Gabriel Arsenault
Joël Belliveau
Nathalie Blaquière
Pierre A. Cormier
Michel J.C. Cyr
Benoît Duguay
Marguerite Girouard
Daniel LeBlanc
Monique E. LeBlanc
Ronnie-Gilles LeBlanc
John Leroux
Diane Losier
Madeleine Delaney-LeBlanc

Monsieur le Ministre Daniel Allain, nous soussignés, sensibles à l'histoire et au patrimoine de la région de Kent, émettons les quelques commentaires suivants concernant la réforme de la gouvernance locale, un exercice dirigé par votre gouvernement et appuyé de divers facilitateurs.

D'entrée de jeu, nous exprimons notre soutien à cette réforme administrative, un projet qui s'inscrit dans une démarche de continuité historique pour l'avancement du peuple acadien. La force de l'Acadie se trouve dans ses multiples régions et nous nous réjouissons de l'effort déployé pour renforcer leur autonomie, leur pouvoir de décision et leur identité acadienne.

Comme d'autres avant nous, nous saluons également les progrès réalisés en francisation par certains noms proposés pour ces nouvelles entités, un exercice fort bien réussi notamment au Madawaska, dans le Restigouche et dans la Péninsule acadienne.

Les propositions de noms pour la région de Kent nous impressionnent moins et nous amènent conséquemment à l'objet de cette lettre. Soyons francs, ces noms sont de qualité inférieure et, dans certains cas, des trésors toponymiques sont malheureusement délaissés.

Grand-Bouctouche. En toponymie, il n'est certainement pas recommandé d'ajouter le préfixe «grand» pour décrire une municipalité qui s'agrandit. Autrement, on verrait partout des toponymes comme Grand-Paris, Grand-Montréal ou Grand-Caraquet.

Selon la tradition, le nom mi'kmaq Bouctouche tire son origine de Chebouctou qui signifie «grand petit havre». Précéder ce nom de l'adjectif «grand» ne fait que répéter ce que le sens même du mot exprime. Gardons donc Bouctouche comme nom qui existe depuis des siècles, jouit d'une renommée internationale et décrit magnifiquement toute cette région administrative agrandie.

Nouvelle-Acadie. Une municipalité près de Fredericton portera le nom d'Arcadia, en référence à la région mythique de la Grèce antique. Dans Kent, n'aurait-on pas pu puiser dans la riche toponymie régionale qui est en partie le legs du grand bâtisseur acadien Marcel-François Richard? À l'instar de Mgr Richard, on choisirait Rogersville ou même Acadieville, le superbe toponyme d'un village ayant été pressenti, au 19e siècle, comme future capitale de cette région où devait passer le chemin de fer.

Beaurivage. Le nom mi'kmaq Richibouctou, qui signifie rivière de feu, existe depuis la nuit des temps et décrit admirablement cette région. Le village acadien voisin de Saint-Louis, fondé en 1797, est par ailleurs connu comme le lieu de naissance du drapeau acadien. Quel lieu incontournable pour l'Acadie!

Beaurivage, le nouveau nom proposé, a beau être mignon, mais il apparaîtrait plus approprié pour désigner un terrain de camping. Adopter un tel nom pour cette municipalité régionale serait, selon nous, un acte d'effacement culturel acadien et autochtone. Honorons plutôt les ancêtres de ces deux peuples fondateurs en choisissant Richibouctou-Saint-Louis.

La région de Kent n'est pas la seule à se retrouver dans cette situation. Dans un souci de rapidité et pour éviter des querelles de clocher, d'autres compromis étonnants ont émergé de ce qu'on a appelé des exercices de facilitation. Ainsi, bien qu'il n'y ait qu'une municipalité au monde nommée Petitcodiac, elle est sur le point d'être rebaptisée The Community of Three Rivers. Être... ici on le peut.

Des communautés à forte proportion francophone pourraient également se retrouver désignées par des noms unilingues anglophones. On pense notamment à la proposition d'Alnwick dans la Péninsule acadienne, à Maple Hills aux limites de Moncton et à la City of Bathurst qui a raté l'occasion de considérer Nipisiguit comme choix de nom naturel.

Il n'est pas trop tard pour corriger le tir, Monsieur le Ministre, et nous vous remercions du sérieux que vous accorderez à ces observations. ■

MON OPINION

L'indifférence

Alcide F. LeBlanc
Moncton

La récente élection provinciale tenue en Ontario, le 2 mai, offre un signe inquiétant. La démocratie perd du terrain. Soyons plus précis. Sur les listes électorales, plus de 10 700 000 de personnes étaient inscrites et avaient donc le droit de vote. Par contre, à peine 44% d'entre elles ont exercé leurs droits civiques. Ce n'est pas mieux ailleurs.

Même si le premier ministre ontarien, Doug Ford, a été réélu, il faut noter qu'il a obtenu moins de deux millions de votes. En d'autres mots, on peut être élu et demeurer premier ministre avec 20% d'appui.

Peut-être que l'un des éléments contribuant au désintéressement à la chose politique est le fruit des sondages. Lorsque les électeurs voient que tel ou tel candidat va remporter la victoire, il se peut fort bien qu'ils ne voient pas la nécessité d'exercer ce droit. Quant aux autres, voyant la défaite, ils pensent probablement que voter est une peine perdue.

Sournois et très à la mode, ce sont les menteurs en politique et surtout chez nos voisins du sud. Dans ce pays, les politiciens menteurs sont appuyés par un grand nombre de journalistes qui jouent le même rôle. Les deux groupes n'ont aucun souci de la vérité ou de l'honneur. Ils réussissent à maîtriser l'opinion publique et à influencer l'électorat.

